

## Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay par Hydro-Québec

### Impacts appréhendés par la Pourvoirie Monts-Valin du Archer



*Simulation projetée, version préliminaire produite par Hydro-Québec (19-01-17)*

#### MÉMOIRE

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le 21 février 2019

## Table des matières

Identification de l'organisme et de son représentant.....	3
Présentation de l'organisme .....	3
Justification de l'intérêt porté au projet .....	4
Préoccupations à l'égard du projet .....	6
Impacts appréhendés par la nouvelle ligne 735kV .....	9
Impacts au niveau sonore .....	9
Impacts au niveau visuel .....	11
Effets combinés (sonore et visuel) .....	11
Impacts fauniques et environnementaux .....	12
Impacts au niveau récréotouristiques.....	13
Conclusion .....	14
Annexe 1.....	16
Annexe 2.....	18

## Identification de l'organisme et de son représentant

Pourvoirie Monts-Valin du Archer

12, rue Papineau

Lévis (Québec) G6W 1J8

Représentants : Jonathan Perreault, Président  
Josianne St-Louis, Secrétaire  
Bernard St-Louis, Vice-président

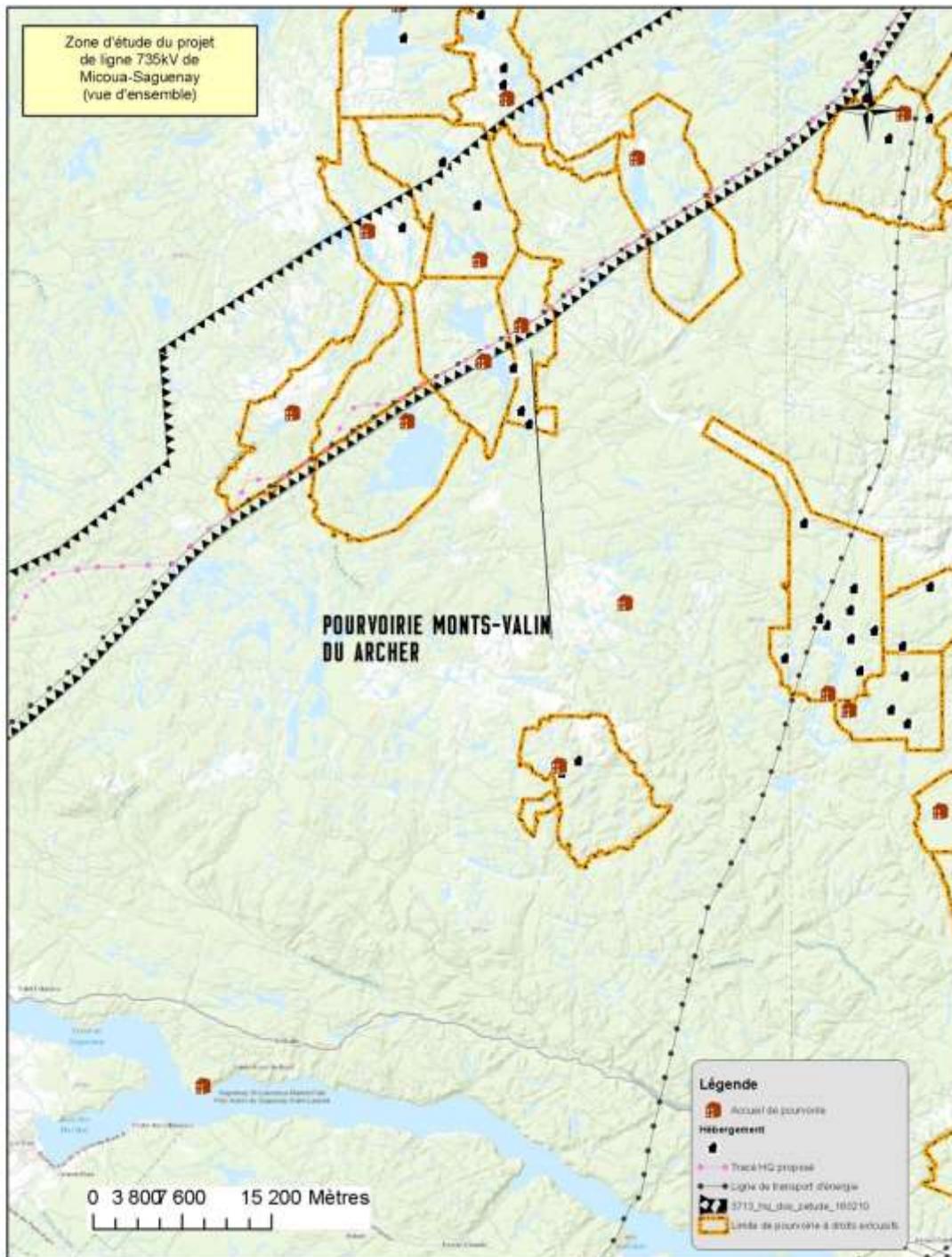
## Présentation de l'organisme

La Pourvoirie Monts-Valin du Archer est située dans le secteur des Monts-Valin à environ 83 km au nord de Saint-Fulgence dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (voir Figure 1). Située en plein cœur du Croissant Vermeil, la Pourvoirie Monts-Valin du Archer fait partie de l'histoire de cette région du Québec, reconnue depuis toujours comme la capitale nationale de la pêche pour la truite mouchetée. Les premiers chalets apparaissaient il y a plus de cent ans sur les bords du lac Raymond. La pourvoirie existe comme telle depuis le début des années 1960. Depuis 2009, c'est Jonathan Perreault et Josianne St-Louis qui exploitent la pourvoirie en tant que propriétaires. En 2012, Bernard St-Louis, le père de Josianne, s'est joint à eux comme associé. C'est un territoire giboyeux à droits exclusifs de chasse et de pêche sur une étendue de 52 km<sup>2</sup>. La pourvoirie dispose de 42 lacs à truites indigènes qui font partie du plus grand site de reproduction de truites indigènes pures du Québec soit, le Croissant Vermeil. Elle offre également une multitude d'activités diversifiées afin de satisfaire sa clientèle. Le cachet unique des camps en bois rond avec le confort d'aujourd'hui est une particularité très appréciée de cette pourvoirie. Nous avons voulu conserver la tradition du site en ne changeant rien ou presque aux installations qui ont traversé le temps jusqu'à aujourd'hui. Nous avons modernisé légèrement les différents chalets avec salles de bains, douches et cuisines tout en gardant l'aspect rustique. Vous trouverez à cette pourvoirie une ambiance d'antan et une partie de l'histoire de la truite mouchetée. En pêchant sur ce territoire, vous avez l'impression de remonter dans le temps, à l'époque des chalets en bois ronds qui devenaient souvent l'objet des rêves de plusieurs pêcheurs. Les murs de ces chalets parlent, ils ont des histoires à raconter. La pourvoirie offre des forfaits en plan américain et européen, accueille une clientèle diversifiée et a développé une offre familiale permettant la découverte de la nature québécoise en toute sécurité et dans le confort. La publicité et les forfaits reflètent d'ailleurs ces orientations où la nature, les forêts, la diversité d'activités et les clientèles ciblées y sont omniprésents.

## **Justification de l'intérêt porté au projet**

Le tracé proposé pour le projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay par Hydro-Québec traverse ou longe le territoire de plusieurs pourvoiries à droits exclusifs des Monts-Valin. Ce tracé traverse d'est en ouest la Pourvoirie Monts-Valin du Archer. Le présent mémoire porte donc spécifiquement sur ce tracé. Ce tracé, situé en parallèle d'une ligne existante, passera directement à côté du site principal de la pourvoirie et amplifiera de façon importante les impacts déjà associés à la ligne existante. En tant qu'entreprise dépendante de la qualité du milieu, le projet aura des impacts majeurs sur celle-ci et générera des impacts économiques importants tant sur les revenus que la valeur de l'entreprise. La simulation visuelle en page titre démontre le résultat du projet.

Figure 1 : Localisation de la Pourvoirie Monts-Valin du Archer



## Préoccupations à l'égard du projet

Actuellement, il y a présence d'une ligne de transport d'énergie de 735 kV sur la pourvoirie. Elle est située à environ 175 m au sud du site principal et de l'accueil de la pourvoirie. La nouvelle ligne proposée serait jumelée à celle existante en passant au nord de celle-ci. Elle serait donc encore plus près du site principal au lac Raymond (voir Figure 2 et Figure 3), soit à moins de 120 m. Étant donné que la nouvelle ligne serait jumelée à l'actuelle, le déboisement requis serait de 64,5 m selon Hydro-Québec. La zone déboisée s'approchera donc encore plus du site principal soit à moins de 70 m (Figure 4).

Figure 2 : Localisation du tracé proposé pour la nouvelle ligne 735 kV sur la Pourvoirie Monts-Valin du Archer

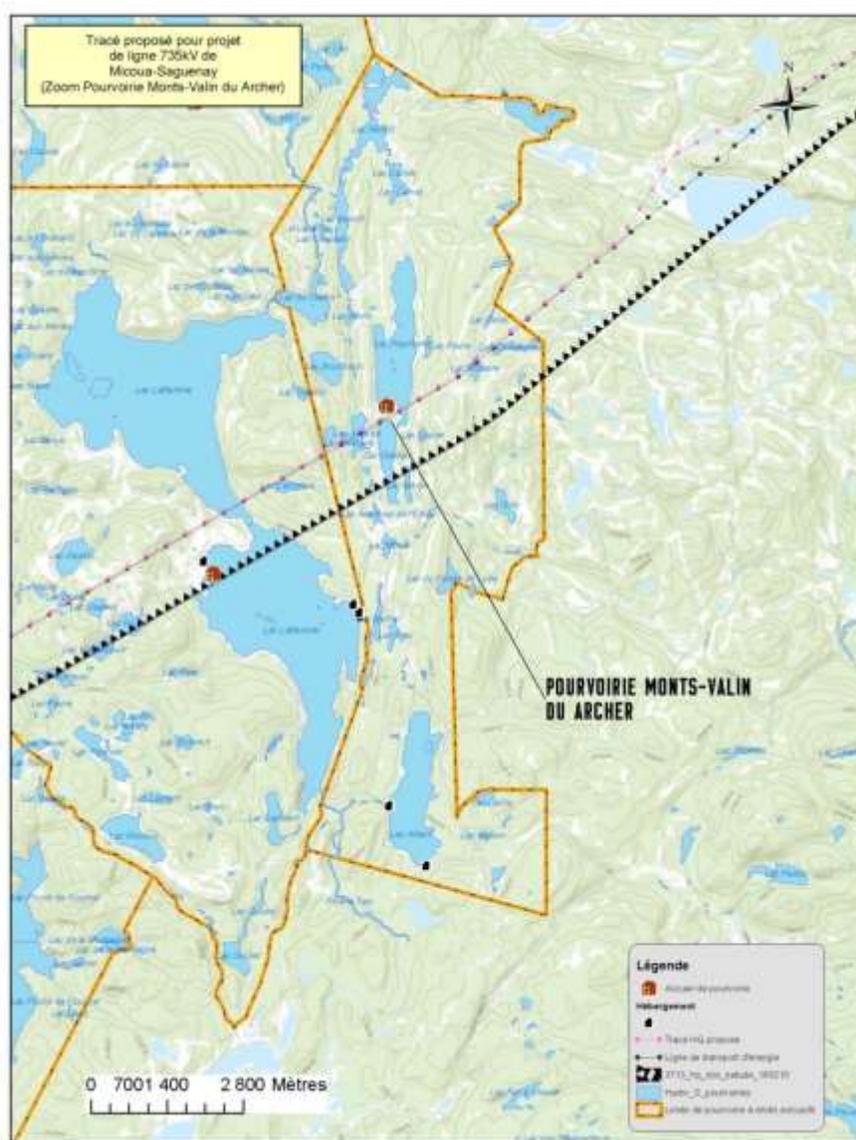


Figure 3 : Vue agrandie du site principal et du tracé proposé pour la ligne 735 kV

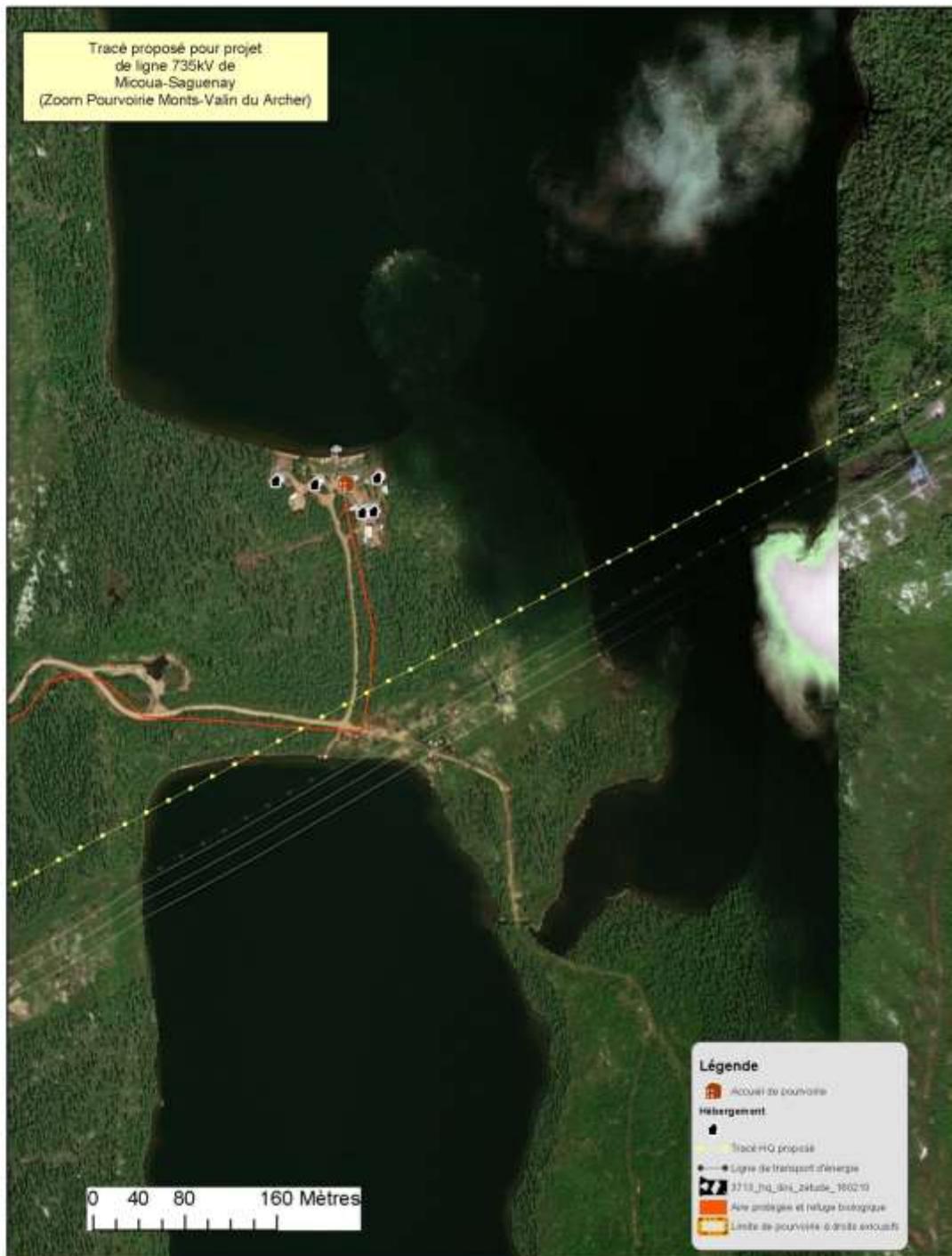


Figure 4 : Illustration de la zone de déboisement potentiel (64,5 m) pour l'installation de la nouvelle ligne 735 kV.



## Impacts appréhendés par la nouvelle ligne 735 kV

Cette nouvelle ligne de transmission, selon le tracé proposé actuellement, aura différents impacts sur la pourvoirie et la clientèle. La pourvoirie dépend de la clientèle. Il faut savoir qu'en tourisme faunique, le choix des destinations est important et les détails font souvent la différence entre un choix et un autre. De plus, la qualité de l'expérience vécue, la réputation de l'entreprise et ses attraits sont maintenant plus importants que jamais avec l'avènement des médias sociaux et la facilité d'échange entre les clients actuels et futurs. Les revenus de l'entreprise sont donc directement liés à la fréquentation et la valeur des forfaits qui dépendent de la qualité du milieu. Ici, la valeur économique d'un paysage prend tout son sens et représente directement des revenus et des emplois. Les impacts sur la pourvoirie ne sont donc pas en termes de qualité de vie personnelle, mais financiers.

Les attentes de la clientèle qui achète notre produit concernant la qualité du milieu sont principalement associées à la quiétude (au niveau sonore), à la beauté des lieux (visuel) et dans une moindre importance, le succès de prélèvement. Compte tenu de l'éloignement de la pourvoirie des grands centres et de la réputation associée au caractère naturel des populations d'ombles de fontaine du Croissant Vermeil (ensemencements interdits, etc.), il est clair que les attentes sont élevées face à l'aspect naturel du territoire. La pourvoirie subit déjà des pertes de revenus associées à la première ligne pourtant plus éloignée. Combinés, tous ces impacts auront des effets directs sur l'achalandage de la pourvoirie et, par conséquent, sur son avenir économique.

### Impacts au niveau sonore

Un des impacts importants de l'implantation de la nouvelle ligne sera au niveau du bruit engendré par la présence de celle-ci. L'actuelle ligne de transmission de 735 kV qui passe derrière le site principal de la pourvoirie a déjà des impacts par l'émission de bruit significatif, particulièrement lors des journées pluvieuses ou très humides. La nouvelle ligne, de la façon proposée, se rapprochera encore plus du site principal, soit à moins de 120 m sans compter la zone de déboisement. Le bruit sera plus fort et audible plus fréquemment selon diverses conditions météo. La présence de la nouvelle ligne fait aussi que la zone tampon que procurait la forêt intouchée entre la ligne et le site principal sera amoindrie et absorbera moins efficacement le bruit généré par la ligne électrique. La nouvelle ligne sera également plus directe. L'estimation d'augmentation de bruit serait, à la lumière des informations disponibles (distance estimée du site réduite de moitié) 4 fois plus puissante que celle existante actuellement, soit une augmentation de l'ordre de 6

décibels. Dans un contexte où la simple présence de son de nature anthropique peut impacter la naturalité du site et la qualité de l'expérience, cette augmentation pourrait être très dommageable sur la satisfaction de la clientèle de type plus contemplatif. Effectivement, quoi de plus agréable que le cri d'un huard au loin par un matin calme et brumeux sur le bord du lac... avec un bourdonnement incessant de lignes électriques comme fond sonore. Cela tue le charme ! Quiconque en doute serait de mauvaise foi. La quiétude est l'attente principale des clients de pourvoiries. **L'impact appréhendé est suffisant pour demander de déplacer la ligne ou les bâtiments de la pourvoirie.** Il en va de la réputation de la pourvoirie et de sa rentabilité à court et moyen terme. À ce niveau, Hydro-Québec devrait revoir son tableau d'impacts pour ajouter ceux du fonctionnement de la ligne sur les activités touristiques lorsqu'il est question de sites d'hébergement qui ne peuvent être facilement déplacés.

Cela est sans compter le bruit engendré par la phase de déboisement et de construction de ladite ligne électrique qui durerait plusieurs mois. Cela engendra la présence de travailleurs et de machinerie qui causeront du bruit supplémentaire de par leur opération ou leur déplacement sur le territoire. Encore une fois, la très faible distance entre la zone de déboisement, la ligne et le site principal de la pourvoirie laisse présager des conflits d'usages importants. Ne pas ouvrir la pourvoirie une saison ou une partie de saison n'implique pas seulement une perte de revenus pour cette période, mais également une perte de clientèle qui ne reviendra pas si elle ne peut réserver une année donnée. La fidélisation de la clientèle implique un retour régulier et une satisfaction en continu. La compétition est forte et pas seulement entre pourvoiries, elle l'est aussi par d'autres secteurs d'activités qui cherchent à attirer de nouveaux clients (destination dans le Sud par exemple), ce qui implique même une perte de richesse nette pour la société. **Il est essentiel de connaître et adapter toutes les étapes d'implantations aux activités de la pourvoirie.** La pourvoirie ne peut accepter de perdre des revenus et des clients de la sorte seulement parce que le tracé retenu pour la ligne ne tient pas compte des impacts économiques autres que ceux d'Hydro-Québec. Nous sommes des citoyens responsables et comprenons qu'il puisse y avoir un niveau de compréhension et d'acceptation raisonnable d'impacts de cohabitations, mais nous nous attendons à la même chose de la part d'Hydro-Québec. Cela doit également refléter la capacité de chacun à subir ces impacts. La satisfaction de la clientèle en tourisme est essentielle pour réussir dans ce domaine, et nous demeurons convaincus que le bruit ne sera pas tolérable dans le contexte et rendra l'expérience vécue insatisfaisante pour beaucoup de clients. À noter que les insatisfactions vécues n'ont pas des impacts que sur la pourvoirie lorsqu'elles sont diffusées sur Internet, mais sur l'ensemble des pourvoiries et de la destination touristique des Monts-Valin.

## Impacts au niveau visuel

Un autre impact indéniable de cette nouvelle ligne telle que proposée sera au niveau du paysage. Étant donné que cette nouvelle ligne se rapproche beaucoup du site principal, les nouveaux pylônes seront très facilement visibles à partir de celui-ci, voire incontournables (voir la simulation en page couverture). Lorsqu'on désire être en milieu naturel et qu'on fait parfois plusieurs centaines de kilomètres pour s'y retrouver, on s'attend à un paysage un peu plus sauvage qu'en ville. Bien qu'une partie des impacts soient absorbés en perte de clientèle plutôt qu'en insatisfaction de clients (lors des salons de pourvoiries, notre kiosque montre une image avec la ligne actuelle en évidence justement pour éviter de créer des attentes), plusieurs clients potentiels mentionnent ne pas réserver à cause de la ligne (le kiosque d'à côté montre un milieu naturel bien protégé, le choix est facile si l'on ne réussit pas à démarquer suffisamment). L'impact actuel est déjà existant et nous le vivons. La nouvelle ligne rendra celui-ci beaucoup plus important. Une ligne au loin et une ligne qui semble être au-dessus des chalets sont deux réalités, l'une désagréable et l'autre inacceptable. Les pertes de réservations seront rapides et importantes. Nous ne pouvons faire de cette ligne électrique un vice caché, notre réputation en dépend.

## Effets combinés (sonore et visuel)

Des études de Roche (2001) et Oxygène communication (2003) ont démontré que les attentes de la clientèle en pourvoirie en lien avec les caractéristiques du territoire sont d'abord la quiétude des lieux (absence de bruits anthropiques) et la beauté des sites et des paysages. Ces critères sont même prioritaires à la qualité faunique intrinsèque des pourvoiries. Il est clair que l'augmentation du niveau de bruit et la dégradation du paysage engendré par ce projet affecteront directement les critères recherchés par les clients en plus d'impacter la valeur économique de l'entreprise. La satisfaction de la clientèle sera compromise et ces derniers préféreront aller dans des lieux non perturbés. Dans un objectif de diversification de la clientèle, notamment par la clientèle internationale, il est plus que jamais important d'assurer la qualité des paysages et la quiétude des lieux. Les représentants d'Hydro-Québec ont eux-mêmes avoué lors d'une rencontre avec les représentants de la pourvoirie (4 décembre 2018) qu'il serait difficile de vendre une pourvoirie qui verrait une baisse de clientèle suite à la construction d'une nouvelle ligne électrique de cette ampleur si près d'un site principal ! Pour nous, ce n'est plus un débat à savoir s'il y a des impacts. Il s'agit plutôt de savoir comment les prévenir.

En 2014, la Fondation Rivières, a déposé un mémoire au BAPE lors des audiences sur le projet de ligne à 735 kV Chamouchouane/Bout de l'Île entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montréal abondait dans le même sens en disant :

*« Pour une portion très importante de la population du Québec, la recherche d'une qualité de vie débute avec l'évasion dans les milieux naturels. Les gens recherchent les lieux à l'état naturel. Les terrains situés dans un tel environnement, à l'écart des interventions humaines destructrices et artificialisante, prennent une valeur importante.*

*... Jamais vous ne verrez des gens photographier des pylônes, si ce n'est quelques Européens qui pourraient maintenant vouloir illustrer autrement des paysages québécois balafrés. Les gens veulent la paix et la beauté de paysages, souvent naturellement vierges. Ils sont prêts à payer pour écouter le silence ou le bruit d'une chute. »*

### Impacts fauniques et environnementaux

Les ressources fauniques des Monts-Valin sont multiples, mais la particularité de ce secteur est due à la présence de population de truite mouchetée en allopatrie. D'ailleurs, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs mentionne dans son plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 pour l'unité d'aménagement 023-71<sup>1</sup> :

*« La truite mouchetée (omble de fontaine) est une espèce largement répandue à l'échelle de l'UA. D'ailleurs, le secteur des Monts-Valin recèle, à des altitudes avoisinant les 600 mètres, les plus importantes concentrations d'ombles de fontaine allopatriques (seule espèce de poisson vivant dans le plan d'eau) de la région et même du Québec. D'autres espèces, tels le brochet et la truite grise (touladi), peuplent aussi la région localement. »*

Cette singularité est devenue la marque de commerce pour ce secteur qu'on nomme le Croissant Vermeil. Actuellement, dans la zone piscicole 20 (secteur des Monts-Valin), il est possible d'ensemencer de l'omble de fontaine uniquement si les poissons proviennent d'une lignée génétique originaire de cette même zone piscicole. Toutefois, la réglementation à cet effet est sur le point de changer, car le Ministère, dans des échanges de lettres récents avec l'Association des pourvoiries du Saguenay-Lac-Saint-Jean<sup>2</sup> a

<sup>1</sup> Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2018). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 — Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Unité d'aménagement 023-71, Québec, Gouvernement du Québec, 261p + Annexes.

<sup>2</sup> Bruno Dumont (FPQ), communication personnelle, 12 février 2019

confirmé son intention d'interdire complètement l'ensemencement de poissons dans cette zone afin de protéger l'intégrité génétique des populations d'omble de fontaine qui y vivent.

C'est donc dire l'importance de cette ressource singulière dans la région. En conséquence, notre produit se démarque à ce niveau et l'activité de pêche s'avère intimement liée à cette singularité *naturelle et protégée*. D'ailleurs, une étude relatée dans le plan d'aménagement mentionnée ci-haut a permis de quantifier les retombées économiques de la chasse, la pêche et du piégeage dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean<sup>3</sup> :

*« ... le produit intérieur brut (PIB) régional pour ces trois activités s'élève à 54 millions de dollars et qu'elles ont permis de créer l'équivalent de 1 041 emplois à temps complet. La pêche est l'activité qui génère le plus de retombées (60 % du PIB et 66 % des emplois) ».*

Outre les craintes au niveau des cours d'eau dont dépendent les ombles de fontaine notamment pour la reproduction et comme site d'alevinage, le projet aura aussi un impact au niveau des accès. Est-ce que la nouvelle ligne créera de nouveaux accès qui traverseront les limites de la pourvoirie et qui généreront un achalandage non désiré provenant de chasseurs ou pêcheurs de l'extérieur de la pourvoirie ? Cela amènerait une pression supplémentaire sur la ressource difficilement gérable (car non déclarée) et une surveillance supplémentaire au pourvoyeur afin de les prévenir et limiter les conflits entre clients et autres utilisateurs.

De plus, le nombre accru de motoneiges hors-pistes, qui suivent déjà les lignes électriques, se retrouvera tout près des installations de la pourvoirie alors que celles-ci ne seront pas surveillées, la pourvoirie étant fermée en hiver. Les risques de vol, vandalisme et bris d'équipement (motoneige vs chaloupes couvertes de neige par exemple, belle petite butte pour essayer sa machine sans savoir ce qui se trouve dessous) sont réels et seront augmentés par le nouveau déboisement.

### Impacts au niveau récréotouristique

Si l'on combine tous les impacts mentionnés ci-haut, on ne peut que conclure que ce projet aura une incidence certaine sur notre opération et ultimement sur les activités

---

<sup>3</sup> ÉCORESSOURCES (2014), L'industrie faunique comme moteur économique régional. Une étude ventilant par espèce et par région les retombées économiques engendrées par les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs québécois en 2012, rapport préparé pour le MFFP, 71 p

récréotouristiques de la région. Les paysages dégradés, des nuisances sonores supplémentaires, du dérangement accru pendant les périodes de chasse et de pêche, la sécurité des clients mise à l'épreuve pendant les travaux, cela fait craindre le pire pour notre entreprise. Il est difficile de chiffrer avec précision quelles seront les pertes à court ou moyen terme au niveau des revenus, mais une chose est certaine : c'est que le projet tel que présenté actuellement aura un impact négatif indéniable qui est inacceptable et non viable pour notre entreprise. De plus, il y a de fortes craintes d'impacts sur la survie économique de la pourvoirie et sur sa capacité à affronter les périodes plus difficiles au niveau des clientèles. Comme indiqué plus haut, même Hydro-Québec avouait que si elle achetait la pourvoirie à sa valeur actuelle, elle ne pourrait la revendre au même prix après la construction de la nouvelle ligne. Pour l'instant, il est impossible pour nous d'évaluer la véritable perte suite à la construction de ces tours. Un courtier en immeuble dans le domaine des pourvoiries et qui a plus de 15 ans d'expérience en ce domaine nous a confirmé que nous aurons une perte majeure sur la valeur de revente de la pourvoirie (voir Annexe 1).

## Conclusion

Plusieurs scénarios seraient envisageables pour diminuer les impacts, mais ils ont tous un coût substantiel, que ce soit pour la pourvoirie ou pour Hydro-Québec. Par exemple, on pourrait passer la nouvelle ligne au sud de celle existante ou alors complètement au nord du lac Raymond (environ 2,7 km au nord du site actuel). On pourrait aussi trouver un nouveau site pour les installations de la pourvoirie, soit en déménageant les chalets actuels (ce qui est impossible pour plusieurs d'entre eux) ou en reconstruisant complètement sur le nouveau site. Bien entendu, le coût est prohibitif pour notre entreprise (une estimation du coût de construction d'un chalet est présentée à l'annexe 2, mais cela ne tient pas compte des coûts pour les travaux d'électricité, de plomberie, de champs d'épuration et de préparation de terrain). L'économie que réalise Hydro-Québec en passant la ligne à cet endroit plutôt que dans un tracé acceptable est sans doute plus importante, mais nous ne pouvons accepter que cela soit fait sur notre dos malgré toute notre bonne volonté.

Voici donc quelques-uns des impacts appréhendés du projet sur notre entreprise qui auront des incidences économiques importantes. Nous avons une entreprise légitime qui se doit d'être rentable pour poursuivre sa contribution au bien-être de la société. Il est inconcevable pour nous d'en risquer l'avenir. Qu'une société d'État comme Hydro-Québec puisse affirmer que ce projet n'aura pas d'impact sur notre entreprise nous

semble surréaliste. Nous espérons que ce mémoire et les suites qui en découleront permettront à tous de mieux mesurer notre réalité et de travailler à la recherche de solutions équitables et respectueuses. Nous demeurons évidemment disponibles pour en discuter et échanger sur les options qui permettront à notre entreprise de poursuivre convenablement ses activités. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à établir et analyser différentes options et vérifier leur faisabilité afin de rendre ces échanges efficaces et efficaces.

Nous tenons finalement à remercier le BAPE de nous donner l'occasion de faire valoir nos enjeux dans un dossier aussi lourd et complexe. Nous remercions également toutes les autres personnes qui ont accepté de nous rencontrer et d'échanger avec nous pour leur temps et leur collaboration.

# **Annexe 1**



A QUI DE DROIT

28 janvier 2019, Montréal

**Immobilier HIMALAYA Real Estate corp** est une agence immobilière qui existe depuis plus de 15 années.

L'agence est une agence commerciale et se spécialise dans différents créneaux.

Un de ses créneaux est la POURVOIRIE.

**Roger RHÉAUME, courtier immobilier et directeur de l'agence** est une de 2 courtiers au Québec qui se sont spécialisés dans le domaine de la pourvoirie sur un total de plus de 16,000 courtiers au Québec. Les 2 courtiers sont aussi membre de la Fédération des Pourvoiries du Québec.

J'ai eu la chance de visiter plus de 100 pourvoiries au Québec et de vendre plus de 30 pourvoiries durant ses dernières années.

Le domaine de la pourvoirie a évolué et les clients ne se limitent pas seulement à la chasse et à la pêche mais l'apparition des familles est en croissantes pour leurs vacances familiales.

L'environnement, le silence, la sécurité, les paysages sont les facteurs que les familles recherchent.

L'apparition d'une ligne à haute tension près des bâtiments de la pourvoirie vont nuire considérablement à la rentabilité et à sa valeur marchande. Il est certain à 100 % que plusieurs clients vont préférer chercher une pourvoirie avec un environnement plus propice à leurs vacances.

La vente de la pourvoirie dans le futur sera plus difficile, car les futurs acheteurs porteront une attention particulière à cette nuisance qui est une ligne à haute tension près des bâtiments.

Selon les comparables que j'ai pour la vente d'une pourvoirie dans le secteur du Mont-Vallin.

**Cette pourvoirie perdra entre 250 et 350 m \$ sur son prix de vente actuel.**

J'ai présentement 2 pourvoiries dans ce secteur en vente.

Pourvoirie du lac Dégelis et Pourvoirie du Lac Laflamme.

En espérant que ses informations puissent vous aider dans votre cheminement.



Roger RHÉAUME, courtier & DA

**Immobilier HIMALAYA Real Estate Corp.**  
**Agence Immobilière - Real Estate Broker**  
2000 Ave. McGill College, Bureau 600, Montréal, Québec, H3A 3H3  
1-800-820-4828

[www.himalayacorp.com](http://www.himalayacorp.com)

# **Annexe 2**

# BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC.



**Gaétan Couture**  
 www.boisrondconstruction.com  
 info@boisrondconstruction.com  
 T: 418 875-0571  
 C: 418 455-6540  
 F: 418 875-5031

SOUSSION NUMÉRO:

DATE: 16/02/2019

Valable pour 60 jours

## CLIENT: Pourvoirie Mont Valin

Adresse des travaux: Mont Valin

Adresse postale:

No. Tél:

No. Cell: 418-835-7492

No. Fax:

Courriel:

**Grandeur demandée: 26x30 + galerie 8x26 avec toiture**

<b>ESTIMÉ BUDGÉTAIRE EN BOIS ROND traditionnel</b>			<b>PRIX</b>
Description matériel: soumission pour la partie bois rond seulement. Ppouir la toiture et les fondations, environ 2 semaines			
Structure 12" de diamètre et plus:			56 440,00 \$
Muret de 36" pour 2ème Étage			- \$
Mezzanine - teinture - garde-corps - escalier en pin:			
Structure de toit - bois rond - plancher pin 1X6 - isolation - tôle:			10 964,00 \$
Budget portes, fenêtres et moulures incluses:			12 000,00 \$
Fondation mur de gel inclus:			n/a
pointe de toit finit			3 500,00 \$
Plancher rez de chaussée avec contreplaqué 5/8" isolation r13			6 307,00 \$
Temps de travail 3 hommes: environ 20 jours			33 600,00 \$
transport et grue (coût approximatif) selon distance			3 000,00 \$
loction d'outil et conteneur			- \$
Finition intérieure (selon contrat),	prix approx.au p.c.	p.c.	
Division			- \$
Peinture	3,10 \$	0	en usine
Bois franc	7,00 \$	0	n/a
2x4, pin 1x6, moulure et porte pin	5,00 \$	750	3 750,00 \$
armoire cuisine et salle de bain			3 500,00 \$
			7 250,00 \$
Poêle à bois:			- \$
Patio:			
<b>SOUS-TOTAL:</b>			133 061,00 \$
Frais d'administration de 2%			6 653,05 \$
			139 714,05 \$
<b>Signature du client:</b>		TPS 5%	6 653,05 \$
<b>Signature du vendeur:</b>		TVQ	13 904,87 \$
<b>Date du contrat:</b>		<b>GRAND TOTAL:</b>	160 271,97 \$

N.E.Q.: 1165024 531  
 TPS: 80631 4159 RT001  
 TVQ: 121402165 TQ001  
 RBQ: 5592-9673-01

Note: Cette soumission n'est que budgétaire. Il ne s'agit pas d'une soumission détaillée ainsi qu'un devis. Le devis d'exécution sera établi seulement avec l'approbation de cette évaluation budgétaire. Une évaluation définitive pourra être faite avec le plan final.